



National Defence

Défense nationale

National Defence Headquarters
Ottawa, Ontario
K1A 0K2

Quartier général de la Défense nationale
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2

**SOLICITATION CLOSES
L'INVITATION PREND FIN**

**at - à 2:00 PM
on - le 3 décembre 2018**

TIME ZONE - FUSEAU HORAIRE

Heure normale de l'est (HNE)

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Issuing Office - Bureau de distribution

Director of Services Contracting (D Svcs C) 3
Department of National Defence
101 Colonel By Drive
Ottawa ON K1A 0K2

Title - Sujet Réfrigérateurs et congélateurs-chambres de qualité pharmaceutique	
Solicitation No. - N° de l'invitation W6369-18-A030/A	Amendment No. - N° de la modification 003
Date of Amendment - Date de la modification 28 novembre 2018	
RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À : Par courriel : Binh.duong@forces.gc.ca Director Services Contracting (D Svcs C) 3-2-8-2 Attention: Binh Duong	
Address enquiries to: Adresser toute demande de renseignements à : Binh Duong Telephone No. E-Mail Address N° de téléphone Courriel 819-939-8539 Binh.duong@forces.gc.ca	
Destination See herein.	
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur Telephone No. E-Mail Address N° de téléphone Courriel	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) Signature Date	

**LA MODIFICATION 003 DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS W6369-18-A030 VISE À :**

1. Fournir des éclaircissements et des réponses aux questions des fournisseurs potentiels..
2. Modifier l'invitation à soumissionner pour modifier les exigences de tous les panneaux de réfrigérateurs et de congélateurs.
3. Prolonger la date de fin de l'invitation à soumissionner de trois (3) jours, du 30 novembre 2018 au 3 décembre 2018.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Question 17	Sections 8.2.e et 9.2.e : Les panneaux modulaires préfabriqués doivent être finis en acier inoxydable ou en aluminium. Au paragraphe "e", vous indiquez que la finition extérieure de ces mêmes panneaux doit être peinte. Notre fournisseur de panneaux n'offre pas de peinture sur les panneaux en aluminium et en acier inoxydable. Accepterez-vous des panneaux en aluminium ou en acier inoxydable à l'intérieur et à l'extérieur sans peinture ?
Réponse 17	Oui. Voir l'appendice 1 de l'annexe A - Énoncé des besoins, article 8.2 et Appendice 2 à l'annexe A - Énoncé des besoins, article 9.2.
Question 18	Sections 8.3 et 9.3 : L'appel d'offres précise que les réfrigérateurs-chambres et les congélateurs-chambres seront installés sur des planchers en béton non isolé. Pour éviter la condensation sur les planchers de béton, nous installons généralement les chambres froides et les chambres de congélation sur des profilés galvanisés ou en PVC de 1 po afin de permettre à l'air de circuler sous le plancher des pièces, ce qui aide à prévenir la condensation. S'agit-il d'une exigence ?
Réponse 18	Tout système de plancher qui répond aux exigences de la norme indiquée à : Annexe A - Énoncé des besoins article 5 Appendice 1 à l'annexe A - Énoncé des besoins Article 8.3 Appendice 2 à l'annexe A - Énoncé des besoins Article 9.3.
Question 19	Les congélateurs chambres devraient également être installés sur ces profilés, mais il peut toujours y avoir un risque de condensation selon le taux d'humidité à l'intérieur de l'entrepôt. Il est parfois nécessaire de prévoir une ventilation forcée sous le plancher du congélateur. S'agit-il d'une exigence ?
Réponse 19	Tout système de plancher qui répond aux exigences de la norme indiquée à : Annexe A - Énoncé des besoins article 5 Appendice 1 à l'annexe A - Énoncé des besoins Article 8.3 Appendice 2 à l'annexe A - Énoncé des besoins Article 9.3.

LA DEMANDE DE SOUMISSIONS NUMÉRO W6369-18-A030 EST MODIFIÉE PAR LA PRÉSENTE COMME SUIT :

1. **SUPPRIMER** Appendice 1 à l'annexe A - Énoncé des besoins, article 8.2 en entier,

REEMPLACER par ce qui suit:

8.2 Panneaux



- a) Les panneaux doivent être de type modulaire préfabriqué présentant une finition en aluminium ou en acier inoxydable.
- b) Les panneaux doivent être munis d'au moins quatre (4) pouces d'isolant de polyuréthane en plus d'être recouverts à 100 % de mousse installée sur place. Cette mousse devra être exempte de chlorofluorocarbones (CFC) et d'hydrofluorocarbones (HCFC).
- c) Les panneaux doivent présenter une cote R d'au moins R27.
- d) Les panneaux doivent être dotés d'attaches Camloc pour assurer un ajustement serré entre les joints.
- e) Les surfaces extérieures de chaque panneau doivent être finies en aluminium, en acier inoxydable ou au moyen de peinture, d'un revêtement en poudre ou par anodisation.
- f) Tous les panneaux des côtés et du plafond doivent être interchangeables en plus d'être munis d'un joint d'étanchéité de silicone ou de caoutchouc au niveau de toutes les jonctions pour assurer ainsi l'étanchéité à l'air et à l'eau. Tous les joints et les soudures externes et internes doivent être scellés au moyen d'un produit d'étanchéité à base de butyle.

2. **SUPPRIMER** Appendice 1 à l'annexe A - Énoncé des besoins, article 9.2 en entier,

REEMPLACER par ce qui suit:

9.2 Panneaux

- a) Les panneaux doivent être de type modulaire préfabriqué présentant une finition en aluminium ou en acier inoxydable.
- b) Les panneaux doivent être munis d'au moins quatre (4) pouces d'isolant de polyuréthane en plus d'être recouverts à 100 % de mousse installée sur place. Cette mousse devra être exempte de CFC et de HCFC.
- c) Les panneaux doivent présenter une cote R d'au moins R35.
- d) Les panneaux doivent être dotés d'attaches Camloc pour assurer un ajustement serré entre les joints.
- e) Les surfaces extérieures de chaque panneau doivent être finies en aluminium, en acier inoxydable ou au moyen de peinture, d'un revêtement en poudre ou par anodisation.
- f) Tous les panneaux des côtés et du plafond doivent être interchangeables en plus d'être munis d'un joint d'étanchéité de silicone ou de caoutchouc au niveau de toutes les jonctions pour assurer ainsi l'étanchéité à l'air et à l'eau. Tous les joints et les soudures externes et internes doivent être scellés au moyen d'un produit d'étanchéité à base de butyle.

3. **SUPPRIMER** à la page 1, « 30 novembre 2018 » et **REEMPLACER** par « 3 décembre 2018 ».

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.